



MARAICHAIGE N°19 EDITION DU 13 OCTOBRE 2017

RETROUVEZ LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL SUR LE WEB

Site internet de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est- <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>

Site de la DRAAF Grand Est- <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>

ACTUALITES

Salade (abri)	Pucerons : risque moyen Mildiou : risque faible	p.2
Poireau	Mineuse : risque élevé	p.2



Salades d'abri

Les observations ont été faites sur cinq sites dont deux en AB sur les secteurs de Nancy, Toul, Ménil-la-Tour et Metz.

Pucerons : sur les sites (non traités) où des pucerons étaient présents sur les cultures d'été (poivron et aubergines) on retrouve des colonies naissantes à la base des jeunes salades. Le risque est **moyen** mais très dépendant du contexte des cultures. Les conditions actuelles sont très favorables aux pucerons.

Milidou/Botrytis : du fait de salades encore assez jeunes et donc peu sensibles, aucun cas n'a été observé. La ventilation des abris est gage d'un bon état sanitaire. Le risque est **faible** mais très dépendant des itinéraires techniques : ventilation, densité, fertilisation, variété, etc.

Poireau

Mineuse du poireau : de nouvelles piqûres de nutrition ont été observées sur tous les sites : le vol continue et le risque est **élevé**.

Ci-contre : piqûres de nutrition de la mineuse du poireau. La ciboulette est très attractive et permet de suivre l'activité dans les grandes lignes. Photo PLANETE Légumes.

La mise en place de filets est désormais tardive pour assurer une protection intégrale. Il est encore possible de « rattraper » une pause tardive en fauchant (sérieusement) la partie supérieure du poireau avant de poser le voile.

Plus d'information sur les filets :

<http://www.planete-legumes.fr/wp-content/uploads/2016/12/Guide-technique-filets-anti-insectes.pdf>





Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture Grand Est.

Rédaction : PLANETE Légumes

Avec la participation des producteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter :

Henri BEYER – Animateur Filière Maraîchage – PLANETE Légumes – 06.65.73.59.94

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – CRA Grand Est - 03.83.96.85.02